



8 mars

JOURNÉE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

Lundi prochain 8 mars, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Et cette année, on a une raison de plus de donner de l'ampleur aux rassemblements, manifestations ou grèves prévues ce jour-là : les retombées de la crise sanitaire ne font que creuser les inégalités, dont celles, criantes, entre les hommes et les femmes.

Une crise qui frappe plus durement les femmes

Cette crise sanitaire qui dure déjà depuis un an a plongé dans la pauvreté les plus précaires, dont en premier lieu les femmes : les femmes travailleuses, dont les salaires sont plus bas que ceux des hommes, et qui sont plus nombreuses dans les emplois précaires ; les retraitées dont beaucoup ont des pensions de misère, amputées souvent par des années sans emploi. Et elles sont plus vulnérables économiquement, malgré leur rôle essentiel de « premières de corvée », car elles sont très majoritaires dans les services ou le tourisme, touchés de plein fouet.

En octobre dernier, un rapport du FMI pointait les effets inégaux de la crise au niveau mondial. Ce que confirmait une récente enquête menée sur l'impact de la pandémie sur l'égalité femme-homme au travail, et qui révélait que la crise affecte plus durement les femmes et leur moral.

L'année passée a également été marquée par les restrictions de nos libertés de déplacement, couvre-feux ou confinements, dont l'utilité sanitaire est contestable lorsqu'il faut s'entasser dans les transports en commun pour aller travailler. Mais qui a eu surtout la charge des enfants dans les périodes sans école, quand la cantine y était fermée ?

Les statistiques ont pointé à quel point ces mesures ont provoqué une hausse considérable des violences faites aux femmes. Les signalements ont augmenté de 36 % au printemps 2020, puis de 60 % lors du deuxième confinement, par rapport à 2019. Des hausses similaires ont été enregistrées ailleurs comme en Espagne ou au Brésil.

La montée d'idées réactionnaires et la riposte

Chaque crise économique est aussi synonyme de reculs pour les droits fondamentaux, comme ceux des femmes pour leur émancipation. C'est le cas en Pologne, où, fin 2020, le gouvernement ultra-conservateur a décidé l'interdiction de l'avortement. Mais cela a fait descendre dans la rue des centaines de milliers de personnes cet automne et de nouvelles manifestations ont eu lieu le 27 janvier dernier.

En France, une récente proposition de loi visant à améliorer le droit à l'avortement a été retirée suite à l'obstruction des parlementaires Les Républicains. Alors que par ailleurs les possibilités d'accueil des centres d'IVG ont été réduites. Et les manifestations se sont multipliées contre les fermetures de centres.

L'exemple de #MeToo dans le monde

Malgré les restrictions de cette période de pandémie, au Maroc, c'est le viol d'une petite fille de cinq ans qui a suscité une mobilisation. Au Nigeria, c'est celui d'une étudiante, puis de nombreux témoignages de victimes qui ont levé une vague d'indignation, dans ce pays où le code civil autorise les hommes à battre leur femme pour les « corriger ».

Le 30 décembre dernier, en Argentine, c'est avec des cris de joie que des dizaines de milliers de manifestantes défilaient dans les rues : après des années de combat, une loi autorisant l'avortement était enfin imposée.

Et ce qui vient aussi de marquer l'actualité en France ce sont, en juillet dernier, des rassemblements réunissant des milliers de personnes pour dénoncer la nomination des nouveaux ministres Darmanin et Dupond-Moretti, au cri de « un violeur à l'Intérieur, un complice à la Justice ».

Les acquis des luttes, comme les droits féministes peuvent être constamment remis en cause par les gouvernements successifs. La mobilisation de toutes et de tous pour défendre l'égalité et obtenir de nouveaux droits est donc toujours nécessaire, le 8 mars et au-delà, car elle fait partie d'un mouvement d'ensemble pour une société plus juste et égalitaire, débarrassé du capitalisme et du patriarcat.

Si ce bulletin t'a plu, fais le circuler ! Si ce bulletin t'a plu, fais le circuler ! Si ce bulletin t'a plu, fais le circuler !

Non au vol de jours de repos

À Paris 15, la direction propose un régime de travail qui nous supprime des jours de repos. Comme La Poste fait semblant de nous laisser le choix du scénario, Sud et CGT en ont présenté un alternatif.

Mais peu probable que la direction le mette au vote. Le plus sûr moyen de l'imposer reste encore la mobilisation.

Non aux suppressions d'emplois

Le président de La Poste, Philippe Wahl, multiplie les interviews où il explique que les réorganisations sont menées en concertation avec les postiers et les syndicats. La bonne blague !

Il y a une chose qui n'est jamais sur le tapis : les suppressions d'emplois. Or, c'est bien de ça que dépend la charge de travail. Même quand La Poste nous supprime des repos, c'est pour supprimer plus d'emplois.

Pour nous, c'est simple : il faut des embauches, à commencer par les collègues en CDD et intérim.

Le lundi au soleil...

Lundi, nous étions encore particulièrement surchargés à Paris 15. La rétention de courrier le samedi n'est pas là pour arranger les choses. Pourtant, le PDG de La Poste n'arrête pas de dire dans les médias que la distribution du samedi lui tient à cœur...

Radio gaga

Dans sa tournée des médias, Philippe Wahl, explique que la situation serait dramatique, les colis ne compensant pas la baisse du courrier, et autres fadaïses. Selon lui, si La Poste dégrade le service public, c'est qu'il faut bien faire des bénéfices comme n'importe quelle entreprise...

Pourtant, La Poste en fait des bénéfices et pas qu'un peu. Pour 2020, année « catastrophique » selon Wahl, ce sont 2,1 milliards d'euros de profits pour le groupe ! Car depuis vingt ans, La Poste a développé de multiples activités et racheté tout un panel d'entreprises... tout en supprimant 100 000 emplois.

Tour de passe-passe vaccinal

Castex et Macron se vantent de leur gestion de la crise sanitaire, mais contrairement à ce qu'ils prétendent, la campagne de vaccination patine. Car le gouvernement refuse de contraindre les laboratoires pharmaceutiques à accélérer la

production de vaccins. Cela n'empêche pas les ministres de parler d'un « passeport vaccinal », qui permettrait de voyager, ou d'aller au cinéma selon d'autres, qui changent d'avis le lendemain.

Entretemps, pour parvenir à se faire vacciner, il faut surtout des passe-droits... ou attendre que ça se passe.

La lutte des Sanofi est celle de tous les travailleurs

J'empoche 12 milliards de bénéfices, je distribue 4 milliards de dividendes, je reçois des giboulées d'argent public et je supprime 1 700 postes en Europe, dont 1 000 en France, je suis, je suis, je suis... Sanofi !

Un comble alors que l'épidémie de Covid révèle à quel point nous aurions besoin de moyens conséquents pour développer et produire de nouveaux médicaments.

Le 4 mars, à Vitry, et le 11 mars devant le ministère de l'Économie, les salariés de Sanofi organisent des rassemblements pour contester ces suppressions de postes. Ils invitent tous ceux qui font face aux mêmes attaques à les rejoindre. Soyons de la partie !

Chlordécone : « Non à l'impunité » !

En Martinique, Guadeloupe et à Paris, des rassemblements ont eu lieu pour refuser la prescription qui pourrait classer sans suite la plainte déposée en 2006 contre l'empoisonnement de la population antillaise au chlordécone.

Cet insecticide ultra-toxique a été utilisé par les patrons des bananeraies jusqu'en 1993. Ces derniers n'ont eu de cesse de combattre son interdiction et sont responsables de la pollution des deux îles pour des siècles, ainsi que de cancers, notamment de la prostate.

Associations et syndicats n'ont été auditionnés qu'en janvier, quinze ans après leur dépôt de plainte ! Et à présent, il y aurait prescription ? Ce scandale sanitaire montre comment les autorités sont prêtes à couvrir des patrons criminels, malgré les belles paroles de Macron sur la responsabilité de l'État lors de sa visite aux Antilles en 2018.

Le combat continue pour que les responsables soient jugés et c'est le minimum !

